

Suivez le BTS

BAC +2

ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

EN APPRENTISSAGE
AVEC EFEA FORMATION ET LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Réforme prévue pour la
rentrée 2025 ACS'Agri

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



Métiers visés :

- Comptable ou conseiller de gestion
- Chargé de clientèle en banque
- Conseiller agricole
- Conseiller environnement en charge de l'énergie et de la préservation des territoires (Conseils Départementaux, Chambres d'Agriculture, DDTM...)
- Conseiller technique et commercial
- Chef d'entreprise agricole

NIVEAU ET DURÉE



FORMATION DE NIVEAU 5 (BAC +2)
EN 2 ANS

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.



Pourquoi choisir les Établières ?

- **Formation en alternance** : 42 semaines de formation, 52 semaines en entreprise et 10 semaines de congés payés
- **Les cours techniques sont assurés par les conseillers et ingénieurs de la Chambre d'Agriculture**
- **1 voyage d'étude**
- **1 accompagnement personnalisé par un formateur référent**
- Accès aux **fermes expérimentales** du réseaux chambre



ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

PROGRAMME

- **DOMAINE COMMUN** : organisation économique, sociale et juridique - techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation - langue vivante - traitement de données (mathématiques) et technologie de l'information - éducation physique et sportive
- **DOMAINE PROFESSIONNEL** : diversité des agricultures et politiques publiques - agriculture, agriculteurs, environnement professionnel et territorial - gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole - entreprise agricole, produits agricoles et marchés - stratégie de l'entreprise agricole - caractériser un agroécosystème - conduite de systèmes biotechniques - construction d'un système biotechnique innovant
- **ACTIVITÉ PLURIDISCIPLINAIRE**
- **MODULES D'INITIATIVE LOCALE** :
En partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- **ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL**

Modalités d'inscription

- Vous êtes titulaire d'un bac ou d'un diplôme équivalent.
- Vous êtes âgé(e) de moins de 29 ans (pour pouvoir signer un contrat d'apprentissage)
- Admission sur dossier et entretien de motivation, inscription sur le site parcoursup.fr : envoi de la plaquette par mail ou par courrier
- Formation en présentiel, accessible en contrat d'apprentissage.
Accessible par la VAE.
Nos équipes restent à votre disposition pour étudier votre projet de formation.



Les plus

- Pluridisciplinarité : visites, cas concrets
- Intervention et coaching sur la recherche d'emploi
 - Poursuite d'étude possible en certificat de spécialisation, licence professionnelle ou en école d'ingénieur
 - Possibilité de poursuivre en licence pro entrepreneuriat option management agricole et conseiller en élevage sur le site des Établières (en partenariat avec le CNAM)
- BTSA enregistré au RNCP et certifié sous l'autorité du Ministère chargé de l'Agriculture (niveau 5)

Contact

École des Établières
Route de Nantes - BP 609
85015 La Roche-sur-Yon cedex

ecole.laroch@etablieres.fr
www.etablieres.fr
0970 808 221 (numéro non surtaxé)

FICHE DE CANDIDATURE 25-26

Fiche complète à adresser à l'adresse suivante ecole.laroche@etablieries.fr

Cadre réservé au centre de formation

Demande de candidature reçue le : |_|_| | |_|_| | |_|_|

Entretien individuel programmé le : |_|_| | |_|_| | |_|_|

Financement : Région Pôle emploi OCAPIAT Transition Pro CPF Autres

FORMATION SOUHAITÉE :

STATUT : Contrat d'apprentissage Stagiaire Formation Continue A définir.....

IDENTITÉ

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : |_|_|_| |_|_| Ville :

N° Portable : |_|_| || |_|_| || |_|_| || |_|_| || |_|_| Mail :

Né(e) le : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|_| A (ville)

CP de Naissance : |_|_|_| |_|_| Nationalité :

Numéro assuré social : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| - MSA|_|_| - CPAM|_|_|

SITUATION ACTUELLE

EN EMPLOI Type de contrat : CDI CDD Autre (précisez) :

SANS EMPLOI Inscrit à Pôle Emploi Date de fin de droits P.E : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|

Nom et coordonnées du prescripteur (Pôle Emploi, Mission Locale, ...)

EN ETUDES / EN FORMATION

PARCOURS DE FORMATION

Années	Formations suivies	Etablissement	Diplôme obtenu	En apprentissage
2024/2025...	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
.....	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
.....	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Avez-vous déjà une première expérience en agriculture ? OUI NON

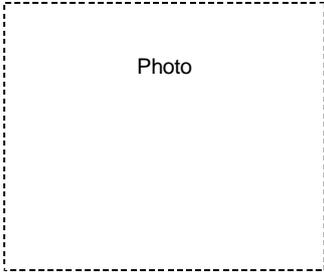
Si oui, pour quelle durée ? et dans quelle filière ?

Intitulé du dernier poste occupé :

Domaine professionnel de votre plus longue expérience :

Nombre de mois d'expérience professionnelle (tout emploi confondu) :

DOSSIER D'INSCRIPTION BTSA
Année scolaire 2025 /2026



L'ETUDIANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : Féminin Masculin

Date de Naissance : Lieu : N° Département de naissance :

Pays de Naissance : Nationalité :

Adresse de l'étudiant(e) pendant sa scolarité :

Code postal : VILLE :

Tél mobile élève : E-mail de l'élève :@

N° SS (OBLIGATOIRE) : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

RESPONSABLE LEGAL PRINCIPAL :

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale

Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

VILLE :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

E-mail :

Profession :

Code profession :
(à compléter à l'aide de la fiche en PJ)

DEUXIEME RESPONSABLE LEGAL :

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale

Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

(Si différente du 1^{er} responsable)

.....

Code postal :

VILLE :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

E-mail :

Profession :

Code profession :
(à compléter à l'aide de la fiche en PJ)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES BTS AGRICOLES

MÉTIERS DE
L'AGRICULTURE

Conditions d'admission :

- **Pour les candidats qui s'inscrivent sur le site www.parcoursup.fr :**
 - **Admission** : pour les bacheliers, s'inscrire sur le site www.parcoursup.fr entre le 15 janvier et le 13 mars 2025, en inscrivant au maximum 10 vœux sans les classer.
 - **Du 14 mars au 2 avril** : réception des **fiches avenir** émises par votre établissement.
 - **À partir du 3 avril** : **classement des vœux** par les responsables pédagogiques des BTSA des Établières.
 - **Confirmation d'inscription** : fin mai/début juin, les candidats sont informés des propositions faites par l'établissement sur le site www.parcoursup.fr. Trois possibilités : OUI, NON ou EN ATTENTE.
 - Dès que vous avez deux choix positifs, vous devez répondre immédiatement.**
 - Vous recevrez un courrier de confirmation d'admission avec toutes les modalités administratives pour la rentrée.
- **Pour les candidats qui sont hors procédure Parcoursup :**
 - **Admission** : Étude de votre dossier selon votre profil, ensuite envoi d'un dossier administratif à École des Établières, BTS - Route de Nantes - BP 609 - 85015 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX.

Conditions financières 2024-2025 :

	Annuel*
Scolarité (dont assurances et location de la tablette iPad)	1990 €
Frais fixes (photocopies, ...)	130 €
Provision pour frais variables par an (participation aux transports, déplacements)	70 €
1/2 pension (5 jours/semaine)	874 €
Total* (avec 1/2 pension)	3064 €

Cotisation à l'ASCE (association socio-culturelle) pour (voyage d'étude) : 76 € à verser par chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE. **Aucune facturation n'intervient durant l'année scolaire, tout est compris.**

* Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES BTS Agricoles

POSSIBILITÉS DE
RÈGLEMENT

• POSSIBILITÉS DE RÈGLEMENT

Une facture annuelle est envoyée aux familles en septembre. Il existe ensuite trois possibilités de règlement :

- Prélèvements mensuels du **8 octobre au 8 juin** après déduction des arrhes (160 €) et de l'acompte (170 €) avec une régularisation possible en juillet portant sur les frais variables, centre de documentation en cas de non retour ou de détérioration des ouvrages prêtés.
- Paiements trimestriels : 3 chèques bancaires avec une régularisation au mois de juillet.
- Un seul chèque bancaire en début d'année avec une régularisation au mois de juillet.

• DOSSIER SOCIAL DE L'ÉTUDIANT dès le 1^{er} février sur www.etudiant.gouv.fr

Dès le mois de février de l'année de terminale, l'étudiant doit constituer son dossier social étudiant (DSE) et compléter sa demande de bourse en ligne sur www.etudiant.gouv.fr. Une notification ou un refus est envoyé sous 30 jours.

Échelons	0	0 bis	1	2	3	4	5	6	7
Barème 2024/2025		1745	2596	3685	4594	5504	6254	6607	7602

• IMMATRICULATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Cette immatriculation est prise en charge par la sécurité sociale et gratuite pour tous les étudiants. Ils restent immatriculés dans la caisse de leur ayant droit.

Informations
complémentaires

- Possibilité pour les externes de payer avec l'appli école directe pour un repas occasionnel.
- Chaque étudiant demi-pensionnaire (ou surveillant au pair) recevra une carte d'accès au restaurant étudiant ou utilisera l'appli école directe.
- En cas d'absence ou de maladie d'une durée supérieure à 7 jours, un remboursement sera effectué sur demande écrite.
- Possibilité de passer le module «autorisation de conduite»* pour tracteur et/ou télescopique suivant le tarif établi en début d'année.

* BTSa concernés : ACS'AGRI, ACD (Agronomie et Cultures Durables) et ME (Métiers de l'Élevage)